

Congrès ESS France

12 et 13 juin 2024

PROPOSITION DE CONTRIBUTION

**visant la transition dans les territoires grâce au réemploi de mobilier professionnel,
et au troc de vêtements, chaussures et puériculture**

**présentée par l'Association AIMA,
Sigrid DUMAZ, Présidente d'AIMA
Mathieu FORSANS, Coordinateur**

Constats et causes :

Mobilier professionnel :

En France, le gaspillage de mobilier professionnel constitue un problème complexe et multifactoriel. Malgré les progrès réalisés dans la sensibilisation à la durabilité et au recyclage, de nombreux bureaux, entreprises et institutions continuent à renouveler leur mobilier de manière fréquente, ce qui entraîne un gaspillage considérable de ressources. Près de 130 000 tonnes de mobilier de bureau sont jetées chaque année par les entreprises alors même qu'il est encore en bon état.

Les entreprises ont souvent recours au renouvellement de leur mobilier professionnel pour des raisons diverses. Parmi celles-ci figurent la recherche d'une image de marque moderne, la nécessité d'adapter l'espace de travail à de nouvelles normes ou à des besoins changeants, ainsi que la volonté de maintenir un environnement de travail attractif pour les employés. Cette culture du renouvellement fréquent conduit souvent à l'élimination prématurée du mobilier encore fonctionnel.

Malgré les efforts déployés pour sensibiliser à la durabilité et à la nécessité de réduire le gaspillage, de nombreuses entreprises et institutions restent peu conscientes des impacts environnementaux et économiques du gaspillage de mobilier. De plus, certaines organisations peuvent sous-estimer l'importance de réduire leur empreinte écologique, en se concentrant davantage sur des objectifs commerciaux à court terme.

La collecte, le stockage, le transport et le traitement du mobilier professionnel usagé peuvent représenter des défis logistiques significatifs. Les entreprises peuvent être réticentes à investir dans des solutions de gestion des déchets complexes, et les options de recyclage ou de réutilisation peuvent être limitées en raison de l'absence d'infrastructures adéquates ou de partenariats avec des éco-organismes de recyclage.

Avec l'évolution des modes de travail vers des environnements plus flexibles et collaboratifs, les besoins en termes d'aménagement de bureau peuvent également changer. Cela peut entraîner un surplus de mobilier non adapté aux nouveaux besoins, ce qui augmente la probabilité de gaspillage.

Le gaspillage de mobilier professionnel en France est un problème complexe qui nécessite une approche intégrée, impliquant la sensibilisation, l'innovation en matière de réemploi et de logistique, ainsi que des incitations économiques pour encourager les entreprises à adopter des pratiques plus durables.

Gaspillage des vêtements :

L'industrie de la mode en France, tout comme dans de nombreux autres pays, est confrontée à une surproduction massive de vêtements. Les marques produisent constamment de nouveaux articles pour suivre les tendances changeantes et stimuler la demande des consommateurs. Cette surproduction entraîne souvent une surconsommation, où les consommateurs achètent plus de vêtements qu'ils n'en ont réellement besoin.

Les cycles de mode sont de plus en plus courts, avec de nouvelles tendances émergentes chaque saison. Les vêtements deviennent rapidement "obsolètes", même s'ils sont encore en bon état. Cette obsolescence perçue pousse les consommateurs à acheter de nouveaux vêtements pour rester à la mode, conduisant ainsi à un gaspillage accru.

De nombreux vêtements bon marché sont fabriqués avec des matériaux de qualité inférieure et une main-d'œuvre bon marché, ce qui réduit leur durée de vie. Les coutures se détachent, les tissus se dégradent rapidement et les vêtements deviennent inutilisables après seulement quelques lavages.

Une grande partie des vêtements jetés en France ne sont pas recyclés ou réutilisés, mais finissent dans les décharges ou sont incinérés. La gestion des déchets textiles est souvent inefficace, en raison du manque d'investissement dans des systèmes de collecte appropriés et de sensibilisation du public sur les options de recyclage.

La production de vêtements, en particulier ceux fabriqués à partir de matières synthétiques, a un impact environnemental significatif. Elle contribue à la pollution de l'eau, à la déforestation, à l'épuisement des ressources naturelles et à l'émission de gaz à effet de serre, aggravant ainsi les problèmes environnementaux tels que le changement climatique.

Le gaspillage des vêtements peut également avoir des conséquences sociales, en particulier dans les pays en développement où de nombreuses usines de vêtements sont situées. Les conditions de travail précaires et les salaires bas dans ces usines alimentent souvent le cycle de la pauvreté et de l'exploitation des travailleurs.

Le gaspillage des vêtements en France est un problème complexe qui nécessite une action concertée à tous les niveaux, de la production à la consommation, en passant par la gestion des déchets. Les efforts visant à promouvoir une mode plus durable, à sensibiliser les consommateurs et à mettre en place des politiques de gestion des déchets plus efficaces sont essentiels pour atténuer les impacts négatifs de cette industrie sur l'environnement et la société.

Conséquences :

Mobilier professionnel :

Les conséquences du gaspillage de mobilier professionnel en France sont diverses et touchent plusieurs aspects comme :

1. l'impact environnemental : Le gaspillage de mobilier professionnel contribue à la dégradation de l'environnement. L'incinération et la mise en décharge des meubles usagés génèrent des émissions de gaz à effet de serre et polluent les sols et les eaux souterraines. De plus, la production de mobilier professionnel nécessite des ressources précieuses telles que le bois, le métal, le plastique et d'autres matériaux. Le gaspillage de ces ressources dû à la mise au rebut prématurée des meubles en bon état contribue à l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables.
2. Le coûts économiques : Le remplacement fréquent du mobilier professionnel entraîne des coûts économiques importants pour les entreprises, les institutions et les administrations publiques. Ces coûts incluent l'achat de nouveaux meubles, la gestion des déchets et les pertes de productivité associées à la mise en œuvre de changements d'aménagement.
3. Exclusion sociale : Le gaspillage de mobilier professionnel peut contribuer à l'exclusion sociale en rendant plus difficile l'accès à des meubles abordables pour certaines populations. Les personnes à faible revenu, les étudiants, les nouveaux arrivants sur le marché du travail et les personnes en situation de précarité peuvent avoir du mal à se meubler convenablement en raison du coût élevé des nouveaux meubles.
4. Le RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) : Les entreprises et les organisations qui sont perçues comme gaspillant des ressources peuvent subir des dommages à leur image de marque et à leur réputation. Dans un contexte où la durabilité et la responsabilité sociale des entreprises sont de plus en plus valorisées par les consommateurs et les parties prenantes, le gaspillage de mobilier professionnel peut nuire à l'image publique d'une entreprise.

Enfin, le gaspillage de mobilier professionnel en France a des répercussions néfastes sur l'environnement, l'économie et la société. Réduire ce gaspillage nécessite des efforts de

sensibilisation, des changements dans les pratiques d'achat et de gestion des entreprises ou des collectivités publiques, ainsi que le développement de solutions durables, telles que le réemploi.

Gaspillage des vêtements :

Les conséquences du gaspillage des vêtements en France sont diverses et touchent deux aspects principaux qui sont :

1. l'impact environnemental : La production de vêtements a un impact considérable sur l'environnement. Les processus de fabrication utilisent des ressources naturelles telles que l'eau et l'énergie, génèrent des émissions de gaz à effet de serre et produisent des déchets hautement toxiques. De plus, le gaspillage de vêtements contribue à la pollution des sols et des eaux, notamment en raison de la présence de fibres synthétiques qui se décomposent lentement. La production de vêtements implique l'utilisation de ressources précieuses telles que l'eau, le coton, le pétrole et d'autres matières premières. Lorsque les vêtements sont jetés prématurément, ces ressources sont gaspillées, ce qui contribue à l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables. Le manque d'investissement dans des infrastructures de recyclage ou de réemploi des vêtements, ont un impact négatif sur l'environnement. En effet, les consommateurs, comme les structures en charge des collectes des textiles se retrouvent à envoyer des tonnes de vêtements à l'étranger, participant à la pollution dans les pays sous développés.
2. Conséquences sociales et économiques : Le gaspillage de vêtements peut avoir des répercussions sociales, notamment en exacerbant les inégalités économiques. Alors que certains consommateurs ont les moyens d'acheter de nouveaux vêtements régulièrement, d'autres ont du mal à se procurer des vêtements de base. De plus, dans les pays en développement où de nombreuses usines de vêtements sont situées, le gaspillage de vêtements peut contribuer à l'exploitation des travailleurs et à des conditions de travail précaires.

Le gaspillage des vêtements en France a des répercussions importantes sur l'environnement, l'économie et la société. Pour réduire ce gaspillage, il est nécessaire de promouvoir une mode plus durable, de sensibiliser les consommateurs aux enjeux liés à l'industrie de la mode et d'encourager les pratiques d'achat responsables telles que le réemploi, le don ou le troc des vêtements.

Nos solutions innovantes :

Présentation d'AIMA :

AIMA est une association qui s'engage activement dans la lutte contre le gaspillage en donnant une nouvelle vie aux objets destinés à être jetés à travers son initiative phare, le « RÉEMPLOI SOLIDAIRE ». Cette approche novatrice confère une dimension économique,

sociale et humanitaire aux objets en fin de vie, tout en contribuant à la protection de l'environnement. Forte de son modèle économique vertueux et durable élaboré au fil des années, l'association met son action au service de causes humanitaires et de l'économie sociale et solidaire.

AIMA s'inscrit dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (E.S.S.) et poursuit trois objectifs :

- La lutte contre le gaspillage par la collecte, la récupération et la valorisation d'objets de seconde main en passe d'être jetés. Ces objets sont destinés à une seconde vie en étant donnés, en France et à l'international, ou vendus à « petits prix ». Aujourd'hui l'association compte cinq ressourceries de mobilier "particulier, professionnel et médical". Elle gère également deux boutiques solidaires de troc de vêtements appelées « Les Coins du Trocoeur », implantées en zone rurale.
- La solidarité par une aide - sous la forme de dons, d'échanges ou de ventes "à petit prix " - apportée aux populations en difficulté, en France et à l'international. Ce sont les bénéfices générés par les ressourceries qui financent ces actions de solidarité.
- La convivialité et le renforcement des liens sociaux des bénévoles, adhérents et habitants du territoire. AIMA organise régulièrement des nocturnes animées ainsi que des ateliers de lutte contre le gaspillage.

Actuellement, AIMA gère cinq ressourceries de mobilier, proposant des articles pour les particuliers, les professionnels et les établissements médicaux. De plus, elle opère deux boutiques de troc de vêtements solidaires, nommées "les Coins Trocoeur", implantées en zone rurale. Les bénéfices générés par ces activités financent nos actions de solidarité internationale. Nous accueillons un large public et comptons 1845 adhérents professionnels.

Fort de son succès dans la gestion de ressourceries de mobilier professionnel pendant 8 ans, AIMA a créé 37 emplois pérennes en CDI et attire 1845 acheteurs professionnels de toutes catégories. Soucieuse de partager son modèle économique solide, elle s'engage à accompagner d'autres structures de l'E.S.S. dans la création de lieux de réemploi solidaire de mobilier et de matériel professionnel, en proposant un système de franchise sociale et un accompagnement adapté. AIMA partage ses connaissances et ses ressources avec ses partenaires pour favoriser l'émergence de nouveaux acteurs dans cette démarche vertueuse.

Notre proposition de contribution :

Inscrire le réemploi du mobilier professionnel comme un axe important de l'économie sociale et solidaire :

Inscrire le réemploi solidaire du mobilier professionnel comme un axe important de l'économie sociale et solidaire en France présente plusieurs avantages et répond à plusieurs principes fondamentaux de ce secteur. Le réemploi du mobilier professionnel permet de

prolonger la durée de vie des meubles existants, réduisant ainsi la production de déchets. En favorisant la réutilisation et le réemploi, cette activité contribue à préserver les ressources naturelles, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à limiter la pollution. Le réemploi solidaire du mobilier professionnel s'inscrit dans une approche d'économie circulaire, où les ressources sont utilisées de manière plus efficace et où les déchets sont réduits au minimum. En encourageant la réutilisation des meubles existants et en valorisant les matériaux récupérés, cette pratique contribue à créer un système économique plus durable.

De plus, cette approche répond aux défis auxquels les entreprises sont confrontées pour l'avenir. En effet, l'achat de mobilier d'occasion permet aux entreprises d'améliorer leur performance environnementale et leur responsabilité sociétale. De même, pour les entreprises de grande ou moyenne taille, cela permet de répondre aux nouvelles normes et obligations de reporting fixées par la directive européenne sur la durabilité des entreprises (CSRD). Quant aux collectivités territoriales, l'achat responsable contribue à les aider à se conformer à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). Cette législation impose clairement aux organismes publics de consacrer 20 % de leurs achats de mobilier de bureau au réemploi.

Inscrire le réemploi du mobilier professionnel comme un axe important de l'économie sociale et solidaire offre une approche globale, conjuguant des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Ce choix favorise la construction d'une société plus inclusive, durable et solidaire.

Le réemploi du mobilier professionnel engendre des retombées territoriales positives. Il génère des emplois locaux, dynamise les économies régionales, limite l'empreinte écologique, renforce les liens sociaux et promeut une économie circulaire.

Cette démarche joue un rôle important dans l'orientation que doit prendre l'économie sociale et solidaire à l'échelle nationale.

Intégrer le troc de vêtements comme un pilier essentiel de l'économie sociale et solidaire et développer cette pratique vertueuse :

Intégrer le troc de vêtements comme un pilier essentiel de l'économie sociale et solidaire présente plusieurs avantages significatifs. Le troc de vêtements permet de prolonger la durée de vie des vêtements en favorisant leur réutilisation. Cela réduit la demande de nouveaux vêtements et limite ainsi l'empreinte écologique de l'industrie de la mode, en diminuant la consommation de ressources naturelles et la production de déchets textiles. Il offre une alternative économique aux personnes ayant des revenus modestes, favorisant ainsi l'accès à des vêtements de qualité à moindre coût. De ce fait, ça permet à chacun d'accéder à des vêtements à travers le troc, quel que soit son niveau de revenu, cette pratique contribue à réduire les inégalités sociales en matière d'accès aux vêtements et aux biens de première nécessité.